

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 95 (1986)
Heft: 8

Artikel: "Ce que j'espère"
Autor: Wiedmer-Zingg, Lys
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682305>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EXCLUSIF

Interview de Kurt Bolliger, président de la Croix-Rouge suisse et vice-président de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

«Ce que j'espère»

De l'ouest à l'est et du nord au sud, c'est pratiquement le monde entier qui sera au rendez-vous de la XXV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge, qui se tiendra du 23 au 31 octobre à Genève. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, 149 conflits armés ont éclaté et ni la Ligue, ni le CICR n'ont pu être dissous, comme il apparaissait envisageable à de nombreuses personnes dans l'euphorie de la paix retrouvée à l'issue de la Seconde Guerre mondiale.

Lys Wiedmer-Zingg

«Actio»: Qu'est-ce qui est pour vous au cœur des préoccupations de la Croix-Rouge, cette philosophie qui a toujours permis de trouver un consensus, même quand les avis divergeaient?

Kurt Bolliger: C'est pour moi le principe d'humanité. La difficulté est que la souffrance humaine prend des formes si diverses à travers le monde qu'il est à peine possible de tirer des parallèles. C'est pourquoi les avis divergent souvent

radicalement sur la manière dont l'aide doit être apportée.

Prenons l'exemple de la Suisse. Ici, l'assistance prend des formes différentes de celle apportée en Afrique par exemple, parce que ses tâches sont elles aussi différentes. Elles ne peuvent être comparées à celles d'un pays du tiers ou du quart monde.

Dans les régions sinistrées, la situation d'urgence a généralement un caractère d'évidence. L'assistance se réduit en fin de compte à la couver-

ture des besoins essentiels des êtres humains: nourriture, eau potable, médicaments, un toit pour s'abriter.

Au-delà de toutes les divergences, le principe d'humanité reste, selon moi, au cœur des préoccupations de la Croix-Rouge.

C'est là ce que je décrirais comme un problème de logistique, au sens le plus large. Notre tâche est d'acheminer le matériel de secours dans les

meilleurs délais au bon endroit et de le distribuer, et ce dans des pays où l'infrastructure nécessaire fait largement défaut. Comment et où trouver les personnes qualifiées disposées à se charger de ces tâches?

En comparaison, l'assistance dans son propre pays est, pour paradoxal que cela paraisse, bien plus problématique.

A première vue, le tissu social semble si dense que l'on pourrait penser – à tort – que tous les besoins sont couverts. Mais on constate alors le nombre effrayant d'alcooliques, de toxicomanes – qui toujours plus souvent passent des drogues douces aux drogues dures –, le nombre effrayant de suicides, particulièrement chez les jeunes, celui des personnes âgées qui vivent, avec une rente AVS¹ simple, en dessous du minimum vital.

Mais je pense aussi aux chômeurs, même si nous ne connaissons en Suisse qu'un taux de chômage heureusement réduit, si on le compare à celui du reste de la planète.

Toutefois, être chômeur en Suisse représente une honte, encore plus que dans d'autres pays.

Dans nombre de pays, la nourriture fait défaut. Chez nous, on n'échappe pas à la constatation que c'est justement le bien-être qui amène un grand nombre de maladies de civilisation: alimentation déséquilibrée, manque d'exercice, stress et détérioration de l'environnement (air, sol, eau).

Autour de nous, les cas de dépression, d'isolement et de solitude se multiplient à un

¹ En Suisse, l'équivalent d'une retraite.



point inquiétant et restent souvent non décelés jusqu'au moment où il est trop tard.

Comment devons-nous porter assistance en de pareils cas?

Il n'est pas moins important de répondre au devoir d'humanité dans son propre pays que d'apporter notre aide dans des pays étrangers.

Ce n'est pas par hasard que le mot d'ordre de la Conférence d'octobre de la Croix-Rouge s'énonce: «Unis pour l'humanité». Comment et où que nous apportions une aide, à quelque forme de nécessité qu'elle réponde, il faut que l'esprit d'humanité reste toujours le moteur et la source de l'assistance que nous prêtons.

Vous considérez donc les besoins d'assistance dans notre pays comme aussi importants, sinon encore plus tragiques que, par exemple, une famine consécutive à une sécheresse en Afrique ou le flot de réfugiés entraîné par des conflits armés incessants?

Ce type de besoins d'assistance deviendra certainement encore plus aigu et l'aide de ce fait toujours plus nécessaire. Comme Société nationale d'un pays développé, nous devons constamment repenser nos tâches dans notre propre pays.

Il ne sert à rien de nous accrocher à nos traditions et à nos souvenirs. Il faut plutôt se poser la question: qu'attendent de nous les hommes d'aujourd'hui? Que peut faire la Croix-Rouge?

Et il nous faut éviter de par trop nous couper du monde dans lequel nous vivons. Il ne sert à rien de nous accrocher avec nostalgie à nos traditions, et nos souvenirs. Au contraire, la question qui se pose à nous est celle-ci: qu'attendent de nous les hommes d'aujourd'hui? Que peut faire la Croix-Rouge? Je suis toutefois conscient du fait que l'évolution du monde moderne, avec ses conséquences négatives, représente pour la Croix-

(suite p. 30)

Kurt Bolliger lors d'une visite à un camp de la Croix-Rouge de la jeunesse. L'aide qu'il faut apporter chez nous est, pour paradoxalement cela puisse paraître, bien plus problématique qu'on ne le pense.



EXCLUSIF

(suite de la p. 9)

Rouge un défi sans précédent. Il y a 100 ans, la préparation de charpie ou le stockage de réserves suffisantes de bandages et de pansements comptaient encore au nombre de nos tâches principales.

Il y a 70 ans, de jeunes femmes apprenaient auprès de la Croix-Rouge les notions d'hygiène nécessaires à la conduite de leur futur ménage.

De nos jours, c'est l'hygiène mentale qui se trouve au premier plan. C'est elle qui nous pose en fait notre plus grand défi: reconnaître quels sont les besoins et par quelles thérapies une aide peut être apportée.

A mon point de vue, ce sont là de toutes nouvelles possibilités qui s'ouvrent à l'ancienne génération, laquelle, d'une part, dispose (dans la plupart des cas) de moyens économiques suffisants pour pouvoir se permettre d'aider les autres bénévolement et à long terme, d'autre part, dispose de la ressource la plus précieuse de toutes, le temps libre et, comme troisième capital, son expérience de la vie: ils connaissent les hauts et les bas de l'existence et ne jettent pas l'éponge aux premiers et inévitables échecs.

Comme vous le savez, une aide précipitée et inadéquate peut faire plus de mal que de bien.

Permettez-moi d'éclairer ces différences à travers un exemple: dans un Liban déchiré par des combats sans fin, les équipes de la Croix-Rouge ont une moyenne d'âge de 22 ans. Leur tâche principale est de porter assistance aux victimes avec l'ambulance et la civière. Cela demande énormément de condition physique et de courage.

Aider, chez nous en Suisse, les personnes seules, les marginaux, les socialement exclus et les détenus libérés, n'a rien à voir avec la force physique. Ce sont d'autres qualités qui sont requises. La moyenne d'âge de ceux qui apportent une aide ici doit largement dépasser la quarantaine.

Peut-on espérer qu'une telle conférence de grande envergure, comme celle qui va se dérouler à Genève, soit quelque chose comme un contrepoids à la rencontre Reagan-Gorbachev, dont

les mots «droits de l'homme» étaient officiellement exclus des discussions?

La Conférence internationale, à laquelle participent des centaines de personnes, ne peut servir de recettes «prêtes à l'emploi». Les affaires statutaires et les discussions purement formelles seront au premier plan. Par contre, au niveau des commissions, bien qu'elles aussi comptent de nombreux membres, il sera certainement possible de traiter de manière plus approfondie certains thèmes, et ce, dans un climat de confiance mutuelle.

La Conférence internationale de la Croix-Rouge ne peut produire des recettes «prêtes à l'emploi». Mais d'authentiques échanges et de vraies discussions y sont encore possibles.

D'authentiques échanges et de vraies discussions y sont donc tout à fait possibles. Les contacts en coulisse, dans les couloirs et les salons du siège de la conférence et des hôtels, seront plus importants encore que les discours officiels des séances. Ces rencontres spontanées «hors cadre» sont très enrichissantes, comme chacun sait.

Après quatre ans de vice-présidence de la Ligue, il est toujours réjouissant pour moi de constater une fois de plus que, si dans l'accomplissement de leur cahier des charges protocolaire de nombreux orateurs font des discours tellement tempérés qu'ils finissent par ne plus dire grand-chose, il est cependant possible de mener de toutes autres et importantes discussions plus tard dans des conversations personnelles en cercle restreint.

Ce sont justement ces rencontres privées qui constituent une part importante de telles grandes manifestations. Et, si elles n'apparaissent pas au procès-verbal, elles n'en marquent pas moins la pratique.

Il n'y a pas de Croix-Rouge plus fidèle à l'esprit d'Henry Dunant que celle du Japon. Il n'y a pas d'organisation nationale de la Croix-Rouge qui utilise plus souvent le mot «paix» que celle de

I'Union soviétique. La Croix-Rouge n'est-elle pas tout simplement utilisée à l'occasion comme alibi afin de dissimuler ses propres appétits de pouvoir?

Chaque Société nationale de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge reflète exactement les conditions socio-politiques de son propre pays. Son ordre, sa tradition, sa manière de penser se retrouvent nécessairement aussi dans sa Société nationale de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge.

Ce serait cependant une attitude totalement fausse et arrogante si nous autres Suisses considérions notre conception de la Croix-Rouge comme un modèle applicable partout.

Naturellement, il peut parfois sembler curieux de s'adresser au président d'une société nationale de la Croix-Rouge en lui disant «Votre Excellence». Il peut paraître exotique qu'un ministre ou le président d'un Etat africain soit en même temps président de la Croix-Rouge, arborant les insignes de son rang, en l'occurrence une mèche de la crinière d'un lion.

Il serait par contre absolument faux de conclure de ces autres formes de pensée, d'action, de tradition et de hiérarchie que l'idée de la Croix-Rouge y est moins prise au sérieux.

Le christianisme a rencontré ses plus grands succès là où il a su tenir compte des traditions, des us et coutumes et des sensibilités nationales. La Croix-Rouge devrait faire de même.

Quand de nobles dames et messieurs se retrouvent, couverts de bijoux, à un bal de bienfaisance afin de récolter des fonds pour la Croix-Rouge de cette manière pour eux adéquate, le résultat peut être meilleur que si la Croix-Rouge suisse avait envoyé 100 000 demandes de soutien avec un bulletin de versement.

Quand un démocrate doux, arrivé au pouvoir par un coup d'Etat militaire, accorde sa protection à la Croix-Rouge ou au Croissant-Rouge de son pays, il pose ainsi un signe qui incitera peut-être ses compatriotes à le suivre.

Par tous ces moyens, quelque étrangers qu'ils nous soient, nous nous rapprochons

à chaque fois de quelques pas de l'objectif: faire de l'idée de la Croix-Rouge un mouvement de masse, un mouvement populaire.

Qu'il me soit permis de faire le parallèle avec le christianisme, qui a toujours rencontré ses plus grands succès là où il a su tenir compte des traditions, des us et coutumes et des sensibilités nationales.

C'est exactement cela que devrait faire la Croix-Rouge.

Notre travail nécessite en premier lieu de la patience. Il faudra des générations pour que les idéaux du petit cercle confidentiel de 1863 deviennent le patrimoine commun de tous les peuples.

Une grande partie des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui participent à la Conférence de Genève, en sont encore à leurs débuts. Elles n'ont pas encore acquis leur indépendance vis-à-vis de leur gouvernement ou du tout-puissant parti unique de leur pays.

C'est justement là une raison importante de les prendre au sérieux, de renforcer leur conscience d'elles-mêmes, d'encourager leur indépendance. En plus des conseils et de la sympathie, je pense ici au soutien financier concret.

C'est un chemin long et difficile par lequel le Droit international humanitaire cherche sa reconnaissance dans l'ensemble des pays du globe.

Il faudrait être aveugle aux réalités de ce monde pour ne pas voir que la Croix-Rouge est aussi détournée de son but et utilisée ici ou là comme véhicule de manœuvres politiques. Sous ce rapport, on peut dire qu'il n'en va pas autrement de nous que des autres organisations à caractère universel.

Sur le plan international, nous sommes exposés à certains dangers. C'est justement là le défi que nous avons à relever. Ce sera sans aucun doute aussi le cas à la conférence en octobre. Nous ne pouvons que rejeter et dénoncer toujours à nouveau de telles tentatives. Pour cela, nous disposons de deux garde-fous: le principe de neutralité et le principe d'indépendance. Grâce à eux, nous pouvons empêcher qu'il ne se passe quelque chose qui nuirait à l'unité du mouvement. □